



Fermeture de points d'accueil de la CPAM dans le 93 !

Pour nous, c'est NON !

Dans un département comme la Seine-Saint-Denis où la précarité est forte et les besoins sociaux importants, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie annonce vouloir passer de 33 à 15 (à minima) le nombre de ses points d'accueil.

En moins de 20 ans, ce sont déjà plus de 50 % des accueils qui ont été fermés. Lorsqu'une même commune du département disposait auparavant de plusieurs d'entre eux, elle avait la certitude que ses habitants aient la possibilité d'être reçus au plus près de chez eux. Aujourd'hui, « la modernité et le futur » conduiraient à disposer d'un accueil pour plusieurs communes.

Les files d'attente vont-elles disparaître pour autant ? Va-t-on être reçu plus rapidement ? Le personnel sera-t-il en nombre suffisant pour le faire ? **L'expérience menée dans d'autres départements démontre le contraire.**

De plus, nous constatons d'ores et déjà des horaires d'ouvertures non respectés et des fermetures inopinées, du fait de la baisse continue des effectifs d'agents d'accueil et des moyens mis à leur disposition. Ceci engendre des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les salariés et parfois des tensions avec les assurés sociaux. Cette situation risque de se dégrader davantage avec ce véritable plan de casse des CPAM alors que c'est le rapport humain entre les agents de la CPAM et les assurés sociaux qui permet la compréhension des situations complexes de chacun. **Les organisations syndicales de Seine Saint Denis appellent les maires de notre département à refuser cette casse d'un service public de proximité.**

Au-delà de l'accueil, les demandes des assurés seront-elles mieux traitées qu'auparavant ? L'austérité gouvernementale décline aujourd'hui sa partition dans toutes les CPAM de France : « Il faut réduire les dépenses ». Avec cette logique, les effectifs en baisse constante depuis 20 ans. Aujourd'hui, avec ce nouveau plan il est prévu de supprimer entre 150 et 200 emplois sur trois ans, pour passer de plus de 1600 salariés à moins de 1500 dans le 93 alors que la charge de travail reste inchangée voire augmente.

Conséquences : des délais de traitement qui vont s'allonger, des retards dans les remboursements, une qualité de service dégradée...

Réduire le nombre de points d'accueils sur notre département c'est clairement faire en sorte que les assurés sociaux n'y viennent plus. N'est-ce pas une façon insidieuse d'entraver le versement des prestations sociales ?

Pour faire valoir nos droits, nous devons nous battre afin de maintenir l'existant et l'améliorer : toute commune doit avoir un bureau d'accueil à disposition des assurés.

Dans cette optique :

- ▶ nous appelons à défendre la Sécurité Sociale qui fête cette année ses 70 ans, les services publics et les politiques sociales ;
- ▶ La CPAM doit pouvoir compter sur le personnel nécessaire pour assurer ses missions dans de bonnes conditions et éviter toute perte de droits ou situation dramatique pour les assurés sociaux ;
- ▶ Les organisations syndicales de Seine Saint Denis appellent les salariés, les jeunes, les retraités, les privés d'emploi à se mobiliser et reprendre la main sur leurs droits et « patrimoine commun ».

Tous ensemble, faisons nous entendre à tous les niveaux : maires, direction de la CPAM, ministère des affaires sociales, etc.

Signez la pétition pour préserver les accueils CPAM de la Seine-Saint-Denis.

